

# V

## DÉPÔT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS ET DES RELÉGABLES DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ

---

Nos  
des tableaux.

- I. — Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1910. (Page 408.)
  - I bis. — Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane. (Page 408.)
  - II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1909 et des entrées pendant l'année 1910, suivant la juridiction et la pénalité (Page 409.)
  - III. — Nature des faits ayant motivé la condamnation. (Page 409.)
  - IV. — Répartition par département. (Page 410.)
  - V. — Condamnés étrangers. (Page 411.)
  - VI. — Répartition suivant l'âge. (Page 411.)
  - VII. — — — l'état civil. (Page 411.)
  - VIII. — — — la religion. (Page 411.)
  - IX. — Professions exercées avant l'entrée. (Page 412.)
  - X. — Antécédents judiciaires. (Page 413.)
  - XI. — Parts attribuées sur le produit du travail. (Page 413.)
  - XII. — État de l'instruction. (Page 413.)
  - XIII. — Grâces. — Commutations et réductions de peine. (Pages 414 et 415.)
  - XIV. — État disciplinaire. (Pages 414 et 415.)
  - XV. — Mouvement de l'infirmerie. (Pages 414 et 415.)
  - XVI. — Maladies. (Pages 416 à 419.)
  - XVII. — Décès. (Pages 420 à 423.)
  - XVIII. — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides. (Page 424.)
  - XIX. — Industries exploitées. (Page 425.)
  - XX. — Répartition des produits de la main-d'œuvre. (Page 426.)
  - XXI. — Résumé des comptes de pécule des condamnés. (Page 426.)
  - XXII. — Dépenses des condamnés sur leur pécule. (Page 427.)
  - XXIII. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc. (Page 428.)
  - XXIV. — Répartition de la population au 31 décembre 1910, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc. (Page 428.)
-

**DÉPOT DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS ET DES RELÉGABLES  
DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ**

**TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrée et de sortie pendant l'année 1910.  
— Population au 31 décembre 1910.**

CATÉGORIES	Population restant au 31 décembre 1909	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1910					SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1910										Population au 31 décembre 1910 par catégorie.	Journées de détention.	Population moyenne.	Nombre de détenus que peut contenir l'établissement.			
		VENANT du lieu de condamnation.	des maisons centrales.	des établis- de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane.	RÉINTÉGRÉS après extraction.	après évasion.	TOTAL	Entrés dans une autre catégorie par commutation de peine.	Par l'expiration de la peine ou par grâce.	TRANSFÉRÉS					Changés de catégorie par commutation de peine.								
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21			
Travaux forcés...	55	446	»	»	8	»	454	»	»	430	7	1	»	6	444	11	54	61.783	172	363			
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»						
Déportation.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»						
Emprisonnement.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»						
Relégables.....	»	331	»	»	»	»	331	»	»	316	14	»	»	»	330	»	1						
<b>TOTAUX.....</b>	<b>55</b>	<b>777</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>8</b>	<b>»</b>	<b>785</b>	<b>11</b>	<b>»</b>	<b>746</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>»</b>	<b>6</b>	<b>785</b>	<b>11</b>	<b>55</b>						
<b>TOTAUX GÉNÉRAUX</b>			<b>785</b>							<b>785</b>													

NOTE. — Toutes les catégories pénales figurent à ce tableau pour permettre d'indiquer clairement la nature des commutations.

**TABLEAU N° I bis.**

**Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.**

DATES DES DÉPARTS	NOMS DES NAVIRES	NOMBRE des INDIVIDUS présentés aux commis- sions médicales.	NOMBRE des individus reconnus			NOMBRE DES INDIVIDUS EMBARQUÉS A DESTINATION DE					
			hors d'état d'être embarqués.			la Nouvelle-Calédonie.			la Guyane.		
1	2	3	Provisoirement.	Définitivement.	en état d'être embarqués.	Travaux forcés.	Relégation.	TOTAL	Travaux forcés.	Relégation.	TOTAL
<b>1910</b>											
8 juillet.....	« Loire »	402	17	1	384	»	»	»	214	170	384
23 décembre.....	« Loire »	370	8	»	362	»	»	»	216	146	362
	<b>TOTAUX.....</b>	<b>772</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>746</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>430</b>	<b>316</b>	<b>746</b>

**TABLEAU N° II. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1909  
et des entrées pendant l'année 1910, suivant la juridiction et la pénalité.**

	TRAVAUX forcés.	Relégables.
<b>JUGÉS</b>		
Par le tribunal supérieur de Conakry.....	1	»
Par les tribunaux correctionnels.....	»	331
Par les cours d'assises.....	490	»
Par les tribunaux militaires.....	18	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>509</b>	<b>331</b>
<b>CONDAMNÉS</b>		
Relégués.....	»	331
A 5 ans.....	93	»
A plus de 5 ans et à moins de 10 ans.....	157	»
A 10 ans.....	58	»
A plus de 10 à 15 ans.....	33	»
A plus de 15 à 20 ans.....	49	»
A plus de 20 ans.....	»	»
A perpétuité.....	104	»
A mort, commués en travaux forcés à perpétuité.....	15	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>509</b>	<b>331</b>

**TABLEAU N° III. — Répartition des détenus présents au 31 décembre 1909  
et des entrées pendant l'année 1910, suivant les crimes qui ont motivé la  
condamnation.**

	TRAVAUX forcés.	Relégables.
<b>§ 1°</b>		
Assassinat.....	79	»
Association de malfaiteurs.....	1	»
Empoisonnement.....	2	»
Fausse monnaie et fabrication de billets de banque.....	17	»
Incendie volontaire.....	12	»
Meurtre connexe à un autre crime ou à un délit.....	113	»
Parricide.....	7	»
Pillage, dévastation de monuments, de denrées, marchandises, effets, propriétés mobilières, commis en réunion, envahissement de maisons habitées avec violence, etc.....	4	»
Recel.....	8	»
Séquestration de personnes.....	»	»
Vol qualifié.....	215	»
<b>§ 2°</b>		
Abus de confiance.....	»	»
Attentat à la pudeur (complicité d').....	»	»
Avortement (complicité d').....	»	»
Banqueroute frauduleuse.....	»	»
Détournements de deniers publics.....	1	»
Faux en écritures publiques.....	1	»
Faux en écriture privée.....	5	»
Infanticide (complicité d').....	»	»
Vente et achat d'effets militaires.....	»	»
Viol (complicité de).....	2	»
<b>§ 3 (divers).</b>		
<b>§ 4.</b>		
Attentat à la pudeur.....	16	»
Bigamie.....	»	»
Coups et blessures.....	10	»
Vol simple.....	»	»
Outrages à des fonctionnaires publics, rebellions.....	6	»
Viol.....	10	»
<b>§ 5.</b>		
Piraterie.....	»	»
<b>TOTAUX.....</b>	<b>509</b>	<b>331</b>

**TABLEAU N° IV. — Répartition de la population au 31 décembre 1910 et des entrées pendant l'année 1910, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.**

DÉPARTEMENTS	NOMBRE	DÉPARTEMENTS	NOMBRE
		<i>Report</i> .....	263
Ain.....	6	Meuse.....	2
Aisne.....	6	Morbihan.....	1
Allier.....	»	Nièvre.....	2
Alpes (Basses-)	5	Nord.....	24
Alpes (Hautes-)	1	Oise.....	3
Alpes-Maritimes.....	6	Orne.....	10
Ardèche.....	4	Pas-de-Calais.....	15
Ardennes.....	3	Puy-de-Dôme.....	1
Ariège.....	1	Pyrénées (Basses-)	2
Aube.....	»	Pyrénées (Hautes-)	1
Aude.....	1	Pyrénées-Orientales.....	»
Aveyron.....	1	Rhin (Bas-)	»
Bouches-du-Rhône.....	50	Rhin (Haut-)	»
Calvados.....	9	Rhône.....	16
Cantal.....	3	Saône (Haute-)	2
Charente.....	7	Saône-et-Loire.....	17
Charente-Inférieure.....	3	Sarthe.....	9
Cher.....	5	Savoie.....	8
Corrèze.....	»	Savoie (Haute-)	1
Corse.....	4	Seine.....	70
Côte-d'Or.....	4	Seine-Inférieure.....	13
Côtes-du-Nord.....	1	Seine-et-Marne.....	5
Creuse.....	»	Seine-et-Oise.....	10
Dordogne.....	5	Sèvres (Deux-)	»
Doubs.....	4	Somme.....	1
Drôme.....	3	Tarn.....	1
Eure.....	8	Tarn-et-Garonne.....	»
Eure-et-Loir.....	2	Var.....	12
Finistère.....	11	Vaucluse.....	7
Gard.....	8	Vendée.....	1
Garonne (Haute-)	5	Vienne.....	»
Gers.....	3	Vienne (Haute-)	2
Gironde.....	12	Vosges.....	5
Hérault.....	»	Yonne.....	1
Ille-et-Vilaine.....	7	Algérie { Département d'Alger.....	»
Indre.....	3	— de Constantine.....	»
Indre-et-Loire.....	11	— d'Oran.....	»
Isère.....	3	Colonies françaises.....	4
Jura.....	1	Armées en campagne.....	»
Landes.....	1	En mer.....	»
Loire.....	4	Tribunaux consulaires dans les Échelles du Levant.....	»
Loire (Haute-)	»	Principauté de Monaco.....	»
Loire-Inférieure.....	3	République d'Andorre.....	»
Loiret.....	1		
Lot.....	»		
Lot-et-Garonne.....	3		
Loir-et-Cher.....	3		
Lozère.....	1		
Maine-et-Loire.....	2		
Manche.....	9		
Marne.....	9	Travaux forcés.....	509
Marne (Haute-)	5	Relégués.....	331
Mayenne.....	1		
Meurthe-et-Moselle.....	15		
<i>A reporter</i> .....	263	<b>TOTAL</b> .....	<b>840</b>

**TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité des étrangers détenus au 31 décembre 1909 et de ceux entrés pendant l'année 1910.**

DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS	Travaux forcés.	Relégables.	DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS	Travaux forcés.	Relégables.
Allemagne.....	5	»	<i>Report</i> .....	46	»
Angleterre.....	»	»	Portugal.....	1	»
Autriche.....	1	»	République d'Andorre.....	»	»
Belgique.....	13	»	Russie.....	1	»
Danemark.....	»	»	Suède et Norvège.....	1	»
Espagne.....	3	»	Suisse.....	3	»
Etats-Unis d'Amérique.....	»	»	Tunisie.....	»	»
Grèce.....	»	»	Turquie.....	»	»
Italie.....	24	»	Autres pays.....	8	»
Maroc.....	»	»			
Mexique.....	»	»	<b>TOTAUX</b> .....	<b>60</b>	<b>»</b>
Pays-Bas.....	»	»			
<i>A reporter</i> .....	46	»			
					60

**TABLEAU N° VI. — Répartition suivant l'âge de la population présente au 31 décembre 1909, et des entrées pendant l'année 1910.**

De 16 à 20 ans.		De 21 à 25 ans.		De 26 à 30 ans.		De 31 à 40 ans.		De 41 à 50 ans.		De 51 à 60 ans.		TOTAUX	
Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
71	»	121	»	149	»	102	»	52	»	14	»	509	331
												840	

**TABLEAU N° VII. — Répartition suivant l'état civil de la population présente au 31 décembre 1909, et des entrées pendant l'année 1910.**

CÉLIBATAIRES ET VEUFs				MARIÉS				TOTAUX		
AVEC ENFANTS		SANS ENFANTS		AVEC ENFANTS		SANS ENFANTS		Travaux forcés.	Relégables.	
Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	Travaux forcés.	Relégables.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
34	»	381	»	64	»	30	»	509	331	
										840

**TABLEAU N° VIII. — Répartition suivant la religion de la population présente au 31 décembre 1909, et des entrées pendant l'année 1910.**

CATHOLIQUES	PROTESTANTS	ISRAËLITES	MAHOMÉTANS	AYANT DÉCLARÉ n'appartenir à aucun culte.	TOTAL
1	2	3	4	5	6
412	30	2	3	62	Travaux forcés..... 509 } Relégués..... 331 } 840

**TABLEAU N° IX. — Répartition de la population au 31 décembre 1909 et des entrées pendant l'année 1910, suivant les professions et métiers exercés au moment de leur jugement.**

PROFESSIONS ET MÉTIERS	TRAVAUX FORCÉS	RELÉGUÉS	TOTAL PAR CATÉGORIE et profession.
1	2	3	4
<b>§ 1<sup>er</sup>.</b>			
Propriétaires, Rentiers .....	2	»	2
<b>§ 2. — PROFESSIONS LIBÉRALES</b>			
Avocats, Officiers ministériels, Clercs.....	2	»	2
Architectes, Peintres, Musiciens, Sculpteurs, Artistes dramatiques.....	3	»	3
Dentistes, Herboristes, Chimistes.....	3	»	3
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs.....	2	»	2
Ecclesiastiques Religieux.....	3	»	3
Etudiants.....	3	»	3
Hommes de lettres.....	2	»	2
Instituteurs, Professeurs.....	»	»	»
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires, Sages-femmes.....	»	»	»
<b>§ 3.</b>			
Employés des services publics.....	3	»	3
Employés de commerce, d'industrie et de fabrique.....	15	»	15
<b>§ 4. — COMMERÇANTS, FABRICANTS</b>			
Aubergistes, Logeurs, Cabaretiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs.....	12	»	12
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers.....	3	»	3
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers.....	11	»	11
<b>§ 5. — PROFESSIONS ALIMENTAIRES</b>			
Bouchers, Charcutiers.....	5	»	5
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers.....	11	»	11
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	4	»	4
<b>§ 6. — OUVRIERS D'ATELIERS ET DE FABRIQUES</b>			
Blanchisseurs, Repasseurs.....	2	»	2
Boutonniers, Peigniers, Brosseurs, Vanniers.....	1	»	1
Cordonniers, Chaussonniers, Piqueurs, Claqueurs.....	4	»	4
Fouleurs, Teinturiers, Dégraisseurs, Savonniers, Papetiers.....	5	»	5
Relieurs, Brocheurs, Découpeurs en carton.....	2	»	2
Selliers, Bourrelliers.....	4	»	4
Tailleurs.....	5	»	5
Tanneurs, Tisseurs, Fileurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes ou papiers peints.....	4	»	4
<b>§ 7. — INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER</b>			
Bijoutiers, Argentiers, Doreurs, Ciseleurs, Émailleurs, Horlogers.....	5	»	5
Carriers, Mineurs, Briquetiers, Tuiliers, Chauffourniers.....	14	»	14
Charpentiers, Scieurs de long.....	6	»	6
Forgerons, Serruriers, Maréchaux-ferrants, Chauffeurs.....	17	»	17
Tourneurs en fer, Tréfileurs, Cloutiers, Taillandiers, Mécaniciens, Tailleurs de limes.....	22	»	22
Ferblantiers, Armuriers, Zingeurs.....	13	»	13
Maçons, Tailleurs de pierres, Pavés, Plâtriers, Plafonneurs, Fumistes.....	14	»	14
Mécaniciens, Ebénistes, Tapissiers, Tourneurs en bois.....	17	»	17
Sabotiers, Carrossiers, Tonneliers.....	2	»	2
Peintres en bâtiments, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvresseurs.....	6	»	6
<b>§ 8. — PROFESSIONS AGRICOLES, JOURNALIÈRES, ETC.</b>			
Bateliers, Mariniers, Pêcheurs.....	5	»	5
Bûcherons, Charbonniers, Résiniers.....	3	»	3
Cantoniers, Casseurs de pierres, Poseurs de rails.....	5	»	5
Charretiers, Chargeurs, Camionneurs, Cochers, Conducteurs, Postillons, Rouliers, Palefreniers, Voituriers.....	9	»	9
Cultivateurs, Bergers, Bouviers, Fermiers, Jardiniers, Pépiniéristes, Laboureurs.....	45	»	45
Métayers, Vignerons, Domestiques de ferme.....	59	»	59
Domestiques de ville, Portiers, Manœuvres.....	64	»	64
<b>§ 9. — PROFESSIONS NOMADES</b>			
Colporteurs, Marchands ambulants, Ravaudeurs, Brocanteurs.....	34	»	34
Salâmbanques, Bateleurs, Chanteurs ambulants.....	5	»	5
<b>§ 10.</b>			
Militaires et Marins.....	19	»	19
<b>§ 11.</b>			
Vagabonds, Mendiants.....	4	»	4
<b>§ 12.</b>			
A la charge de leurs familles, sans métiers ni professions.....	30	»	30
TOTAUX.....	509	»	509
Travaux forcés.....	509		
Relégués.....		331	
TOTAL ÉGAL.....		840	

**TABLEAU N° X. — État, par catégorie pénale, des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous, ou avaient été renfermés comme jeunes détenus dans les colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.**

CATÉGORIES	CONDAMNÉS AYANT ENCOURU LA RELÉGATION (art. 4 de la loi du 27 mai 1885).							RÉCIDIVISTES PROPREMENT DITS (art. 56, 57 et 58 du Code pénal) ayant été condamnés antérieurement.					INDIVIDUS non légalement récidivistes condamnés antérieurement.				INDIVIDUS ayant été détenus dans des établissements d'éducation correct.		Nombre total des individus pourvus d'antécédents judiciaires.	Soumis à l'interdiction de séjour à l'expiration de la peine qu'ils subissent.	
	TOTAL				Récidivistes.	Non récidivistes.	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois.	Plus de quatre fois.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	TOTAL	Déjà compris dans un des groupes précédents.	Sans antécédents.			
	1	2	3	4																	5
PÉNALES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Travaux forcés.....	31	25	11	14	50	31	15	13	21	19	148	216	64	62	29	155	18	7	459	135	
Relégués.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAL.....	31	25	11	14	50	31	15	13	21	19	148	216	64	62	29	155	18	7	459	135	

**Nota.** — Les individus ayant encouru la relégation (travaux forcés ou relégués) doivent seulement figurer dans l'une des colonnes 2 à 5, quoiqu'ils appartiennent en même temps à l'un des deux groupes suivants (colonnes 8 à 17). La colonne 20 doit reproduire le total des colonnes 6, 7, 13, 17 et 19.

**TABLEAU N° XI. — Répartition de la population au 31 décembre 1909 et des entrées pendant l'année 1910 d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.**

CATÉGORIES	CONDAMNÉS RECEVANT							TOTAUX	TOTAL GÉNÉRAL	
	1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10	7/10			
PÉNALES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Travaux forcés.....	38	88	382	»	»	»	1	509	840	
Relégués.....	»	»	»	»	»	»	»	331		

**TABLEAU N° XII. — Répartition de la population au 31 décembre 1909, et des entrées pendant l'année 1910 sous le rapport de l'instruction.**

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT						TOTAL
ILLETTRÉS	SACHANT LIRE	SACHANT LIRE et écrire.	SACHANT LIRE, écrire et calculer.	POSSÉDANT l'instruction primaire complète.	POSSÉDANT une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	
1	2	3	4	5	6	7
63	17	271	130	23	5	Travaux forcés..... 509 Relégués..... 331 TOTAL ÉGAL.. 840

**TABLEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux grâces, commutations de peines et récompenses.**

CATÉGORIES PÉNALES	REMISE entière du restant de la peine.	COMMUTATION				RÉDUCTION DE LA PEINE			TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE				RÉCOMPENSES			OBSERVATIONS	
		des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion	des travaux forcés en détention et emprisonne- ment.	TOTAL	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans	de cinq ans et plus.	TOTAL	sur la proposition de l'Adminis- tration.	sur demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL	DIXIÈMES supplémen- taires.	VERSEMENTS permanents.		TOTAL
Travaux forcés.....	»	»	8	3	11	»	»	1	7	8	»	»	»	»	»	»	»
Relégués.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

**Nota.** — La remise de la relégation faite à un relégué sera comptée comme une remise totale de la peine.

**TABLEAU N° XIV. — Renseignements sur l'état disciplinaire.**

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES par les tribunaux pendant la détention.					NATURE DES INFRACTIONS													PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS				JOURNÉES de cellule.			Journées de salle de discipline.	JOURNÉES de privations alimentaires		ÉVASIONS pendant l'année.							
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	TOTAL des colonnes 2 à 5.	Vois.	VOIES DE FAIT											TOTAL des colonnes 7 à 18.	Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amendes.	Autres punitions.	Réprimande.	TOTAL	Une fois.	Deux fois.	Trois fois.	Quatre fois et plus.	TOTAL	Prévention, punition ou consignation.	Séquestration.	Observation et isolement.	Journées de salle de discipline.	A titre de punition principale.	A titre d'accessoire d'une autre punition.	Tentées.	Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.			
							8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18																									19	20	21
Travaux forcés.	»	»	»	»	»	»	»	»	41	7	5	717	4	16	131	2	11	934	306	»	533	49	»	19	2	25	934	82	76	17	156	331	2.417	»	»	»	1.856	»	»	»	»	»	»	»
Relégués.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	»	»	»	41	7	5	717	4	16	131	2	11	934	306	»	533	49	»	19	2	25	934	82	76	17	156	331	2.417	»	»	»	1.856	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX GÉNÉ- RAUX.....	»					934													934								331				2.417			Journées de salle de discipline.	1.856									

**TABLEAU N° XV. — Mouvement de l'infirmerie, pendant l'année 1910.**

EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1909.	ENTRÉES EN 1910	TOTAL	SORTIES PENDANT L'ANNÉE		LIBÉRÉS	DÉCÉDÉS	TOTAL	EFFECTIF DE L'INFIRMERIE au 31 décembre 1910.	JOURNÉES D'INFIRMERIE
			TRANSFÉRÉS dans des établissements d'aliénés.	GUÉRIS					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
9	106	115	»	105	»	6	111	4	2.661

**TABLEAU N° XVI. — Malades admis aux infirmeries, classés d'après la nature de la maladie, l'âge, la saison, la durée de la captivité, l'état de santé dans la maison.**

NATURE DES MALADIES	NOMBRE des malades traités.			NOMBRE des maladies suivant la forme		NOMBRE DES MALADES suivant l'âge.				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de la santé à l'entrée dans la maison.							
	Restant au 31 décembre 1909.	Admis pendant l'année 1910.	TOTAL	Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	Plus de 20 à 25 ans.	Plus de 25 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.	1 <sup>er</sup> trimestre.	2 <sup>e</sup> trimestre.	3 <sup>e</sup> trimestre.	4 <sup>e</sup> trimestre.	1 <sup>re</sup> année.	2 <sup>e</sup> année.	3 <sup>e</sup> année.	4 <sup>e</sup> année.	5 <sup>e</sup> année.	Après la 5 <sup>e</sup> année.	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.				
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
Appareil circulatoire.....	1	2	3	»	3	»	»	»	»	2	1	»	»	2	1	»	»	2	1	»	»	»	»	2	1	»
	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	3	1	1	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil respiratoire.....	4	32	32	32	»	7	6	13	2	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
	5	18	21	»	21	4	4	11	1	3	1	»	»	1	16	»	15	32	»	»	»	»	»	»	»	32
	6	3	3	3	»	1	1	»	1	1	»	»	»	11	4	1	5	18	3	»	»	»	»	19	»	2
Appareil digestif et annexes....	7	4	4	4	»	1	1	»	2	»	»	»	»	2	»	»	1	3	»	»	»	»	»	»	»	3
	8	4	4	4	»	1	1	1	1	»	»	»	»	»	1	3	»	4	»	»	»	»	»	»	1	3
	9	»	1	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	2	1	»	4	»	»	»	»	»	1	1	2
Appareil génito-urinaire.....	10	2	2	1	1	»	1	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»
	11	1	1	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	2	»	»	»	»	»	»	»	2
	12	»	1	1	1	»	1	»	»	1	»	»	»	3	»	»	»	1	2	»	»	»	»	»	3	»
Appareil cérébro-spinal et nerveux.....	13	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1
	14	1	1	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	»	»	»	»	»	1
Appareil des sens, de la peau et du tissu cellulaire..	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	17	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Appareil locomoteur.....	19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	20	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	21	2	12	14	14	»	2	4	5	3	1	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»
Appareil locomoteur.....	22	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	3	2	4	12	2	»	»	»	»	1	1	12
	23	3	3	3	»	2	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	24	6	6	6	»	2	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	»	»	»	»	»	»	»	3
Appareil locomoteur.....	25	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	3	3	6	»	»	»	»	»	1	»	5
	26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

NATURE DES MALADIES	NOMBRE des malades traités.			NOMBRE des maladies suivant la forme		NOMBRE DES MALADES suivant				MALADES l'âge.	NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de la santé à l'entrée dans la maison.							
	Restant au 31 décembre 1909.	Admis pendant l'année 1910.	TOTAL.	Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	Plus de 20 à 25 ans.	Plus de 25 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.		Plus de 40 à 50 ans.	Plus de 50 à 60 ans.	Plus de 60 à 70 ans.	Plus de 70 ans.	1 <sup>er</sup> trimestre.	2 <sup>e</sup> trimestre.	3 <sup>e</sup> trimestre.	4 <sup>e</sup> trimestre.	1 <sup>re</sup> année.	2 <sup>e</sup> année.	3 <sup>e</sup> année.	4 <sup>e</sup> année.	5 <sup>e</sup> année.	Après la 5 <sup>e</sup> année.	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
Appareils sécrétoires	27	Hydropisies diverses.....	»	1	1	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	1	»	»	
	28	Fièvre intermittente.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Pyrexies.....	29	Fièvre typhoïde.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	30	Fièvres diverses.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	31	Fièvres éruptives.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	32	Anémie, débilité, gangrène.....	»	1	1	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	
Cachexies.....	33	Scorbut.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	34	Scrofules.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	35	Cancers.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	36	Syphilis.....	»	2	2	»	2	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	2	»	»	»	»	»	1	»	1	
Maladies contagieuses.....	37	Teigne.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	38	Gale.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Maladies de cause toxique.....	39	Empoisonnements.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	1	»	3	»	»	»	»	»	»	»	3	
Maladies de cause mécanique.....	40	Contusions, plaies, luxations.....	»	3	3	3	»	1	1	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	41	Hernies.....	»	2	2	2	»	1	»	»	1	»	»	»	1	1	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	
	42	Accouchements.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	43	Maladies indéterminées.....	»	5	5	5	»	1	»	3	1	»	»	2	1	»	2	5	»	»	»	»	»	»	»	5	
	44	Maladies simulées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	45	Suicides.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	46	Cholérine.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	47	Variole.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Épidémies.....	48	Choléra.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	49	Varioloïde.....	»	1	1	1	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	50	Dysenterie, diarrhée.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	
	51	Maladies parasitaires, ténia.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
TOTAL des admissions.....	9		106	115	83	32	23	28	36	16	10	2	»	»	33	33	14	35	106	9	»	»	»	»	30	5	80

NOTA. — Nombre des récidives des maladies : 10 — Nombre des journées d'infirmerie : 2.661.





NATURE DES MALADIES	1	Nombre total des malades décédés.	NOMBRE des maladies suivant la forme		NOMBRE suivant			DES MALADES l'âge.				NOMBRE DES MALADES suivant la saison.				NOMBRE DES MALADES suivant la durée de la captivité.					NOMBRE DES MALADES suivant l'état de la santé à l'entrée dans la maison.			
			Aiguë.	Chronique.	16 à 20 ans.	Plus de 20 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.	Plus de 40 à 50 ans.	Plus de 50 à 60 ans.	Plus de 60 à 70 ans.	Plus de 70 ans.	1 <sup>er</sup> trimestre.	2 <sup>e</sup> trimestre.	3 <sup>e</sup> trimestre.	4 <sup>e</sup> trimestre.	1 <sup>re</sup> année.	2 <sup>e</sup> année.	3 <sup>e</sup> année.	4 <sup>e</sup> année.	5 <sup>e</sup> année.	Après la 5 <sup>e</sup> année.	Existence de la maladie.	Constitution faible.	Bon état de santé.
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Appareil sécrétoire.....	27	Hydropisies diverses.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	28	Fièvres intermittentes.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pyrexies.....	29	Fièvre typhoïde.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	30	Fièvres diverses, diphtérie.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	31	Fièvres éruptives.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	32	Anémie, débilité, gangrène.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Cachexies.....	33	Scorbut.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	34	Scrofules.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	35	Cancers.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	36	Syphilis.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies contagieuses.....	37	Teigne.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	38	Gale.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies de cause toxique...	39	Empoisonnement.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	40	Contusions, plaies, luxations.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Maladies de cause mécanique.	41	Hernies.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	42	Accouchements.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	43	Maladies indéterminées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	44	Maladies simulées.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	45	Suicide.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	46	Variole.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Épidémies.....	47	Cholérine.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	48	Choléra.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....			6	»	6	»	2	3	1	»	»	3	2	»	1	1	3	1	»	»	»	4	»	2

Proportion pour 100 du total des décès par rapport au total .....

{ de la population moyenne de l'établissement.. 3,489  
 { des entrées à l'infirmerie..... 5,660

**TABLEAU N° XVIII. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.**

CATEGORIES	NOMBRE au 31 décembre 1909.		CAS CONSTATÉS pendant l'année 1910.		TOTAL		SORTIES		RESTE au 31 décembre 1910.		NOMBRE DE SUICIDES						Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui avaient donné antérieurement des signes d'aliénation mentale.						
	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	Aliénés épileptiques	épileptiques non aliénés.	TENTÉS		ACCOMPLIS										
PÉNALES	épiléptiques	non aliénés.	n'ayant pas donné antérieurement des signes d'aliénation mentale	épiléptiques non aliénés.	libérés, graciés, décodés ou trans- portés.	libérés, graciés, décodés ou trans- portés.	trans- férés dans des établissements ou trans- portés.	trans- férés dans des établissements ou trans- portés.	épiléptiques non aliénés.	épiléptiques non aliénés.	par suspension ou strangu- lation.	par suspension ou strangu- lation.	par d'autres moyens.	par chute.	par d'autres moyens.	23							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	»	
Travaux forcés	1	»	»	»	»	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Relégués	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

**TABLEAU N° XIX. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1910. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.**

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE moyen des travailleurs pendant l'année.			NOMBRE des travailleurs au 31 décembre 1910.			PRODUIT NET	GRATIFICATIONS	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS par journée de travail		
		Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL	Ouvriers.	Apprentis.	TOTAL				D'après les tarifs.	Gratifica- tions.	TOTAL
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
								fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Service général.....	5.025	16	»	16	11	»	11	3.747 20	42 50	3.789 70	0 74 57	0 00 84	0 75 41
Bâtiments et divers..	1.842	6	»	6	»	»	»	1.086 10	19 00	1.105 10	0 58 96	0 01 03	0 59 99
<i>Travaux industriels</i>													
Chaussons.....	5.901	19	»	19	»	»	»	3.352 64	117 40	3.470 04	0 56 81	0 01 98	0 58 79
Émouchettes.....	10.111	33	»	33	»	»	»	4.080 32	115 00	4.195 32	0 40 35	0 01 13	0 41 48
Étoupes.....	16.277	53	»	53	35	»	35	2.835 33	58 40	2.893 73	0 17 41	0 00 35	0 17 76
Cordonnerie.....	246	1	»	1	1	»	1	171 82	2 00	173 82	0 69 84	0 00 81	0 70 65
<b>TOTAUX.....</b>	<b>39.402</b>	<b>128</b>	<b>»</b>	<b>128</b>	<b>47</b>	<b>»</b>	<b>47</b>	<b>15.273 41</b>	<b>354 30</b>	<b>15.627 71</b>	<b>0 38 76</b>	<b>0 00 89</b>	<b>0 39 65</b>



**TABEAU N° XXIII. — Répartition des journées de détention, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

JOURNÉES DE TRAVAIL		JOURNÉES de CHÔMAGE faite de travail.	JOURNÉES de CONdamnÉS à la DÉPORTATION ou à la DÉTENTION n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS				JOURNÉES de MALADIE	JOURNÉES DE CELLULE		JOURNÉES de SALLE de discipline.	TOTAL
En COMMUN	A L'ISOLEMENT			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés expectatifs.	Jours fériés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		A L'ISOLEMENT sans travail.	Par PUNITION disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
38.429	973	»	«	9.817	6.990	496	»	2.661	»	2.417	»	61.783
39.402		17.303				2.417						

**TABEAU N° XXIV. — Répartition de la population au 31 décembre 1910, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

TRAVAILLEURS		Au CHÔMAGE faite de travail.	CONDAMNÉS à la DÉPORTATION ou à la DÉTENTION n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A L'INFIRMERIE	EN CELLULE SANS TRAVAIL		A LA SALLE de discipline.	TOTAL
En COMMUN	A L'ISOLEMENT			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage, etc.		OBSERVATION et isolement.	Par PUNITION ou mesure disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
47	»	»	»	»	»	»	4	»	4	»	55
47		»			»		4				

## DÉCRETS,

## CIRCULAIRES, ARRÊTÉS ET INSTRUCTIONS

PUBLIÉS PENDANT L'ANNÉE 1910